



MICROFICHE .A

30607

Ministère des Archives

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION ARCHIVALE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الثقافة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

Coopérative de Polyculture B - B - D
du Kairouan
Ain Seida

REPUBLIQUE TUNISIENNE**SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN ET
A L'ECONOMIE NATIONALE****SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A L'AGRICULTURE****DIVISION DE LA P.A.V.****BUREAU D'ETUDE****U.R.D. DE MAIROUAN****UNITE COOPERATIVE DE POLYCULTURE****AIN BEIDA**

17-11 1967

P.A.V. n° 211

SOMMAIRE

	Page
<u>Table des matières</u>	1
<u>I - Etude de milieu</u>	
1 - Données géographiques	2
2 - Milieu naturel	2
3 - Exploitation actuelle	3
4 - Situation foncière	4
<u>II - Programme de mise en valeur</u>	
<u>Travaux techniques et économiques</u>	
1 - Agriculture	5
2 - Pisciculture	10
3 - Cérèles	11
4 - Elevage Ovin	12
<u>III - Etude de la coopération</u>	
1 - Coopération de sal	13
2 - Agriculture	14
3 - Pisciculture	15
4 - Cérèles	15
5 - Elevage Ovin	16
6 - Chèvre	16
7 - Irrigation	18
- Introduction	19
- Description	19
- Travaux techniques et éco.	22
8 - Tableau récapitulatif des crédits	23
9 - Emploi et valeur ajoutée	23
10 - Variation des revenus distribués	25

FIGURE RECAPITULATIVE

- COOPERATIVE DE AIN BEIDA

Situation Administrative : Gouvernement de Kairouan
Délegation de Haffous

Plan Agricole :

Cellule de mise en valeur (y compris le périmètre irrigué)	510 ha
Plantations à créer	190 ha
Plantations privées existantes	4,0 ha
Pâturage	100 ha
Parcours	4,50 ha
Céréales	50 ha
Cactus	20 ha
H.C - H.D	200 ha
Surface totale =	2.240 ha

Coopérateurs - Emploi - Revenus

Nombre de coopérateurs possibles à 250 D. =	102
Nombre de journées de travail par famille =	367 ^D
Valorisation de la journée de travail =	0,630

Aménagement à réaliser

- Plantation à créer	190 ha
- Pâturage	100 ha
- Parcours	4,50 ha
- Cactus	20 ha

Equipements

Cheptel de rent	636 brebis
Cheptel de trait	1; chameaux
Cheptel mort	1 Tracteur

Crédits nécessaires

Long terme :	13.920 D.
Moyen terme :	5.450 D.

1 - ETUDE DU MILIEU

1 - DONNEES GEOGRAPHIQUES

Le périmètre est situé sur la carte au 1/50.000^e du Djebel Trossa et Paviller.

Il est limité :

- 1) Au Nord par une piste qui part de la route N°3 du Djerdj à Tunis
- 2) Au Sud par les terres collectives
- 3) A l'Est par la route N°3 du Djerdj à Tunis
- 4) A l'Ouest par les Djebels El Djerdj et Gridja

2 - MILIEU NATUREL

1 - Climatologie

L'absence des relevés météorologiques dans la région ne permet pas de définir le climat d'une façon précise. Il est cependant possible de comparer le climat de la plaine du Kairouan à celui de la région entourant le périmètre. On peut ainsi en tirer quelques données générales :

- Les températures sont sujettes à de grandes variations saisonnières avec une moyenne annuelle de 19°C.. Il faut signaler également tout comme dans les régions steppiques sensiblement identiques (Kairouan, El Djem) des risques des gelées non négligeables par suite de rayonnement nocturne (5 jours par an environ)

- La pluviométrie annuelle, légèrement plus forte que dans la plaine du Kairouan est comprise entre 300 et 350 mm d'après la carte de Oussou et Vernet.

- Les pluies sont mal réparties. En effet, la région ne reçoit pratiquement aucune précipitation pendant les 6 mois d'été, de Juin à Novembre.

- L'humidité relative n'atteint que 11 à 12 % de moyenne.

- Entouré de Djebels importants le périmètre joint d'un microclimat particulier. Il est protégé des vents soufflant du Nord et du Nord-Ouest, dans la plaine de Kairouan. Par contre, ouvert au Sud-Ouest, le microclimat est fréquent au printemps et en été.

Cette action se traduit par une hausse de température, un abaissement du degré hygrométrique et une évaporation intense.

Ces différents facteurs climatiques déterminent un climat semi-aride où le déficit d'eau important est évalué à 700 mm environ.

B - Hydrologie

a) Nappes superficielles

L'exploitation de ces nappes est assurée par des puits. Les agriculteurs les utilisent pour l'arrosage des vergers.

b) Nappes profondes

Un sondage profond qui donne un débit réel de pompage de 50 l/s fournit l'eau d'irrigation pour le périmètre irrigué de Ain Boïda - L'eau est de bonne qualité pour l'irrigation (résidu sec 0,100 g/l)

A - EXPLOITATION ACTUELLE

a) Céréaliculture

Les cultures céréalières sont pratiquées de façon irrégulière d'année en année sur des petites parcelles soit en intercalaires soit en plein champ.

b) Arboriculture

- Plantations vivées

Elles se présentent en beaucoup de vergers d'oliviers de bonne valeur situés sur les bonnes terres

La surface totale est de 650 ha

- Plantations omagiales

On est planté 500 ha d'oliviers avec amandiers intercalaires. Les oliviers, les amandiers âgés de 10 ans ont un développement satisfaisant.

4 - SITUATION FONCIERE

D'après l'enquête établie par le Service des Affaires Foncières,
la répartition de l'Unité de Polyculture est la suivante :

Terres nues	:	1.079 ha
Plantations privées	:	6,0 ha
Cellules de mise en valeur	:	312 ha

III - PROGRAMME DE MISE EN VALEUR
NOUVEAUX TECHNIQUES ET DOCTRINES

I - ARBORICULTURE

Compte tenu de la pédologie de la zone et de la situation foncière, on a pris l'option de compléter les plantations existantes dans la partie Sud du périmètre.

La traction animale est la seule retenue pour l'exécution des travaux.

A - Oliviers avec amandiers intercalaires

- 1 - Densité de plantation : Oliviers 25 pieds/ha
Amandiers 75 pieds/ha

2 - Produit brut

Plantation	Classe du sol	Rend/arbre	Rend/ha	Prix Unit.	Produit brut
Oliviers	PIP.2	25 Kgs	625 Kgs	0 ^D ,350	21,875 ^D
Amandiers	PIP2	2 Kgs	150 Kgs	0 ^D ,175	26,25 ^D

3 - Prais d'installation (défrichement et sous-soulage, lutte contre l'érosion, destruction du chiendent, arrosage) :

1^{re} année 42 D.

2^{re} année 11 D.

3^{re} année 5 D.

4 - Frais d'entretien et de récolte

a) Coût de la traction animale

Emploi : 12 journées d'attelage par hectare de plantation
1 charron pour 15 ha (120 J. de travail par bête)

Coût de la nourriture

1 ha de cactus à 12 D/ha par charron

2 kg d'orge par journée de travail + paille et pâturage (gallinas)

Dépense par charron :

$$1 \text{ ha} \times 12 \text{ D.} + 0,050 \times 120 \text{ J.} = 21 \text{ D.}$$

$$\text{Dépense par hectare : } \frac{21 \text{ D.}}{15 \text{ ha}} = 1,400$$

Amortissement

100 D. (coût de la bête avec son équipement) à amortir sur
4 ans, soit un charge annuelle à l'hectare

$$\frac{100 \text{ D.}}{15 \text{ ha} \times 4} = 1,670$$

b) Matériel de culture

$$\text{Charge annuelle/ha} = \frac{\text{D}}{0,670}$$

c) Récolte

Coût du matériel de récolte d'une équipe complète 1,0 D.
à amortir sur 100 T. d'olivers soit 1,00/T.

$$\text{Coût/ha} = \frac{\text{D}}{0,80}$$

d) Transport

Prix du transport au lieu de production à l'usine 1 D/T. (compte
tenu du l'éloignement du périmètre)

$$\text{Coût/ha} : \frac{\text{D}}{0,350}$$

e) Frais généraux : 15 %

Récapitulation des frais :

Traction animale	3,070
Matériel de culture	0,600
Récolte	0,500
Transport	0,350
Frais généraux	0,530
	5,050

Emploi Total journées de travail n° 35/an

Revenu distribuable par hectare de plantation

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9-12	13	14-15	16	17-20	20	21
Produit brut :															
- Oliviers									7,4	10,9	10,9	10,9	11,1	21,6	21,6
- Arandiers									18,3	13,1	13,1	13,1	8,6	8,6	-
Total									25,7	24,0	24,0	24,0	22,7	30,2	21,6
Frais hors M/O	42	11	6	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,5	4,7	4,7	4,7	4,9	5,2	5,2
Différence	-42	-11	-6	-4,2	-4,2	-4,2	-4,2	-4,2	21,2	19,3	19,3	19,3	17,8	25,2	16,6
Utilisation de prêt et subvention 120 D/ha (1)	50	25	20	15	10										
Revenu distribuable	8	14	14	10,8	5,8	10,2	15	22	21,2	19,3	19,3	19,3	17,8	25,2	16,6
Emploi	1503	504	403	123	153	203	253	303	323	353	353	353	353	353	353

(1) Le montant du prêt et de la subvention est de 120 D/ha - Nous avons prévu la Coopération l'utilisée en 5 ans.

II - Oliviers avec amandiers associés

1 - Densité de plantation en nombre de arbres :

- Oliviers 20 pieds/ha

- Amandiers 20 pieds/ha

- Age des plantations : 10 ans

- Surface plantée (plantations complémentaires) : 500 ha

2 - Produits bruts

Plantation	Classe de sol	Rend/arbre	Rend/ha	Prix unit.	Prod. brut
Oliviers	F4E2	25 Kgs	500 Kgs	0,350 ^B	17.500 ^B
Amandiers	F4E2	2 Kgs	40 Kgs	0,175 ^B	7.000 ^B

3 - Frais d'entretien et de récolte à l'âge adulte = 3,200^B

4 - Délai : 15 journées de travail

Revenu distribuable par hectare de plantation existante

Année	10-12	13	14-15	16	17-20	20	+ 21
Produit brut :							
- Oliviers	5,2	8,7	8,7	8,7	11,5	17,5	17,5
- Amandiers	4,9	3,5	3,5	3,5	2,3	2,3	-
Total	10,1	12,2	12,2	12,2	13,8	19,8	17,5
Frais hors M/O	4,5	4,7	4,7	4,7	5,9	5,2	5,2
Revenu distribuable	5,5	7,5	7,5	7,5	8,9	14,6	12,3

2 - CEREALICULTURE

Compte tenu de la pédologie du périmètre seulement une petite surface de 50 ha sera réservée à la céréaliculture

Céréales cultivées

Blé dur pour la consommation des coopérateurs

Orge pour l'alimentation des chameaux

Données rendement

Rendement moyen en blé dur	4 qu.50
Réserve pour semences	0 qu.50
Produit auto-consommé	4 qu.
Rendement en orge	5 qu.50

Frais de culture : emploi

a) Coût de la traction animale

- Coût de la nourriture

par chameau 21 D. (cf. Arboriculture)

par ha 1 D.4 (1 chameau pour 15 ha)

- Amortissement du chameau

100 D. - 1 D.670
15 ha x /

Coût totale par ha

3,070

b) Matériel de culture et de récolte

1,500

c) Frais généraux (15 %)

0,430

Total =

5,000

Calcul de la valeur ajoutée

Produit brut	15 L.
Frais hors M/O	5 L.
Valeur ajoutée	10 L/ha semé
Soit 5/3 ha de culture	

Emploi : 18 journées/ha semé

3 - CACTUS

Il sera planté sur les terres F1P2 qui bénéficient d'apports d'eau.
La surface à planter sera déduite des effectifs des chèvres et d'ovins.

1 ha par chameau

0,062 par ovine

Rendement escompté : 10 T/ha

Emploi et revenu distribuable par hectare

Années	1	2	3	4 +
Produit brut (1)				16
Frais hors M/O	19,6	4,6	3	4
Différence	-19,6	-4,6	-3	12
Utilisation du prêt 56 L/ha	35	12	6	
Revenu distribuable	16,4	7,4	3	12
Emploi (Entretien et récolte)	60j	23j	10j	20j

(1) Le produit brut couvre les frais d'entretien et de récolte y compris la main-d'œuvre - Prix de revient de Kg de cactus 1,6 millime.

4 - ELEVAJE OVIN

A - Effectif

L'effectif est déterminé en fonction des surfaces des pâturages et des parcours.

Les charges retenues compte tenu de la part des aliments complémentaires sont de :

3,4 brebis par ha de pâturage

1,1 brebis par ha de parcours

Sur la base de 100 UP par brebis, la part d'UP fournie par le pâturage et par les engrais ^{correspond} 2,5 de la ration, la part d'UP fournie par les parcours ^{correspond} 1,1 et la part fournie par les fourrages aux 10 % - Les charges retenues correspondent donc à des productivités de 300 UP en pâturage, de 200 UP en parcours, de 1000 UP en engrais et de 6000 UP en fourrages.

B - Valeur ajoutée par unité ovine

- Production brute

Viande

Brebis : 40 kgs x 0,200 x 20 % 1,600

Agneau 25 kgs x 0,300 x 70 % 5,250

Laine 0,760

Total = 7,600

- Charges hors N/O

Engrais : 0,062 ha x 12 D. 0,740

Fourrage : 196 UP x 0,020 = 3,920

Fourrage 0,090

Produits vétérinaires 0,150

Amortissement (abreuvoir) 0,090

Divers 0,090

Total = 4,160

- Valeur ajoutée

7 600 - 4 160 = 3 440

III - ETUDE DE LA COOPERATIVE

1 - OCCUPATION DU SOL

A - Etat général

Cellule de mise en valeur (y compris le périmètre irrigué)	510 ha
Plantations à créer	190 ha
Pâturage	180 ha
Parcours	450 ha
Céréales	50 ha
Cactus	20 ha
Plantations privées existantes	6,0 ha
N.C - M.D.	200 ha

Surface totale de la Coopérative = 2.250 ha

B - Variation pendant les premières années

Années	67	68	69
Cellule de mise en valeur	510 ha	510 ha	510 ha
Plantations à arbor	65 ha	130 ha	190 ha
Pâturage	305 ha	270 ha	120 ha
Parcours	450 ha	450 ha	450 ha
Céréales	50 ha	50 ha	50 ha
Cactus	20 ha	20 ha	20 ha
Plantations privées	570 ha	570 ha	570 ha
N.C. - N.D	200 ha	200 ha	200 ha
Total	2270 ha	2270 ha	2270 ha

2 - AMORCE CULTURE

1 - Programme de plantation

Oliviers avec mandriers intercalaires 190 ha :

65 ha en 67
65 ha en 68
60 ha en 69

2 - Calendrier des crédits

Création des plantation

120 D/ha (75 D. prêt et 45 D. de subvention)

débloables en 3 tranches :

1^{re} année 80 D.
2^{re} année 20 D.
3^{re} année 20 D.

Remboursement du prêt : 5,91/ha de la 9^e à la 12^e année

13,96/ha de la 13^e à la 17^e année

Calendrier des crédits

Année	67	68	69	70	71	Total
65 ha en 67	5.200 D.	1.300 D.	1.300 D.			7.800 D.
65 ha en 68		5.200 D.	1.300 D.	1.300 D.		7.800 D.
60 ha en 69			4.800 D.	1.200 D.	1.200 D.	7.200 D.
Total	5.200 D.	6.500	7.400	2.500 D.	1.200 D.	22.800 D.

3 - CEREALICULTURE

Surface réservée à la céréaliculture 50 ha

La surface ensauvée est annuellement de 25 ha.

4 - CACTUS

A - Surface à planter en cactus

- Pour l'alimentation des chameaux

14 x 1 ha

14 ha

- Pour l'alimentation des ovins

637 x 0,062

4 ha

Total =

18 ha

B - Calendrier des crédits

Crédit : 56 D/ha (65 % en subvention - 35 % en prêt)

Crédit total : 1.120 D.

Remboursement du prêt : 1,31^D/ha de la 6^{ème} à la 10^{ème} année
1,47^D/ha de la 11^{ème} à la 15^{ème} année

5 - ELEVAGE OVIN

L'effectif est en fonction des U.F. fournis par le pâturage, le parcours, les fourrages irrigués et le cactus.

Compte tenu que le besoin en U.F. est de 400 par brebis le nombre des ovins est ainsi déterminé

Pâturage 300 U.F/ha x 182 ha =	54.600 U.F
Parcours 200 U.F/ha x 450 ha =	90.000 U.F
Fourrage irr. 6000 U.F/ha x 15,70 ha =	94.200 U.F
Cactus 4000 U.F/ha x 4 ha =	16.000 U.F.
Total =	254.800 U.F.

$$\text{Total unités ovins} = \frac{254.800 \text{ U.F.}}{400 \text{ U.F.}} = 636$$

6 - CHEPTEL

A - Chemenoux

- Céréaliculture	$\frac{50 \text{ hn}}{15 \text{ ha} \times 3}$	= 1
- Arboriculture	$\frac{50 \text{ hn}}{15 \text{ hn}}$	= 12
- Cactus	$\frac{20 \text{ hn}}{15 \text{ hn}}$	= 1
Total =	14 Chemenoux	

b) Nourriture

- Orge

2 kg x 180 j x 14 = 5 T.

- Cactus 14 ha + paille et pâturage (Solkras)

c) Financement : apport des coopérateurs

B - Capital mort de culture

Tracteur à roues 45 CV	2.300 D. (Amortissable en 5 ans)
Equipement complet	3.150 D. (Amortissable en 5 ans)
Total =	5.450 D.

Crédit 5.450 D. (90 % en prêt - 70 % en subvention)

Le tracteur sera utilisé par l'arrosage des jeunes plantations et après pour le périmètre irrigué.

7 - LE PERIMETRE IRIQUE

Le périmètre irique est la somme des longueurs des côtés du triangle irique. Il est égal à la somme des longueurs des côtés du triangle irique.

Le périmètre irique est la somme des longueurs des côtés du triangle irique.

Le périmètre irique est la somme des longueurs des côtés du triangle irique.

Le périmètre irique est la somme des longueurs des côtés du triangle irique.

7 - LE PERIMETRE IRIQUE

Le périmètre irique est la somme des longueurs des côtés du triangle irique.

7 - LE PERIMETRE IRIQUE

Le périmètre irique est la somme des longueurs des côtés du triangle irique.

Le périmètre irique est la somme des longueurs des côtés du triangle irique.

Le périmètre irique est la somme des longueurs des côtés du triangle irique.

Le périmètre irique est la somme des longueurs des côtés du triangle irique.

A - INTRODUCTION

Le périmètre irrigué de Ain Beida est une des "Cellules de mise en valeur" de la plaine de Kairouan, gérée par l'Administration, qui se propose d'abandonner la gestion directe au profit d'une coopérative constituée par les agriculteurs de la région.

Le périmètre irrigué deviendra le pôle de mise en valeur de la coopérative.

Les roles essentiels seront :

- D'assurer une certaine stabilité de l'emploi et des revenus, c'est pour répondre à cet objectif que sont développées les plantations irriguées qui donnent les plus grands revenus distribuables.

- De constituer des réserves fourragères de manière à stabiliser le troupeau ovin à son niveau optimum d'exploitation des parcours, chaumes et jachères.

B - DESCRIPTION

Situation actuelle

Le périmètre couvre une surface de 75,45 ha ; entièrement plantée d'abricotiers en bon état.

L'alimentation du périmètre en eau d'irrigation se fait à partir d'un sondage profond équipé d'une groupe motopompe Misco lent de 60 CV qui débite dans une réserve semi-enterrée d'une capacité de 1.100 m³ environ.

D'après les mesures effectuées en Juillet 1965, le débit de pompage disponible s'élève à 52 l/sec. L'eau est de bonne qualité pour l'irrigation (résidu sec 0,400 g/l).

Situation future

Caractéristiques des extensions

En la topographie, deux extensions sont possibles :

- L'une de 10,40 ha située au Nord-Ouest du périmètre existant -
Elle est constituée par des sols sablonneux reposant sur une croûte dure
calcaire à plus de 60 cm de profondeur. Cette extension sera réservée en
totalité aux cultures maraîchères qui s'adaptent à ce type de sol.

- L'autre de 15,70 ha située au Sud-Est du périmètre existant -
Elle est constituée par des sols limoneux formés d'alternances de limon
sablonneux et de sable fin. Le type de sol convient bien à toutes les cultures
mais donne les meilleurs résultats avec des cultures fourragères annuelles.

L'extension Sud-Est sera donc réservée en totalité à l'élevage
fourragère intensif.

Conservation future du périmètre

D'après ce qui précède, le plan d'ensemble global d'Aïn Baida comportera
les spéculations suivantes, sur la base desquelles le réseau hydraulique
a été dimensionné.

Plan des consommations en eau

Les besoins futurs du périmètre ont été calculés mois par mois.
Les résultats, exprimés en m³, figurent dans le tableau suivant.

Il ressort :

a) que la consommation de bois de pointe s'élève à 99.510 m³ et
nécessite une durée journalière de pompage de 18 heures.

b) que le débit effectif continu soutiré dans la nappe sera de
12 l/seconde

c) que la durée annuelle de pompage s'élève à 3.000 heures environ

Consommation en eau d'irrigation

Mois	Arboriculture		Cult. maraichère		Cult. fourragères		Totaux
	P/ha	75,45ha	P/ha	10,40ha	P/ha	15,70ha	
Janvier			500	5.200			5.200
Février	500	37.725	500	5.200	350	5.495	48.420
Mars	500	37.725	500	5.200	520	8.164	51.009
Avril	900	67.905	600	6.240	700	10.990	87.215
Mai			800	8.320	1.500	23.550	31.870
Juin	900	60.360	1500	15.600	1.500	23.550	99.510
Juillet	700	52.815	1500	15.600	1.500	28.260	96.675
Août	600	45.270	900	9.360	1.500	23.550	78.100
Septembre			700	7.280	1.000	15.700	22.980
Octobre			500	5.200	750	11.775	16.975
Novembre			600	6.240	330	5.966	12.206
Décembre			500	5.200			5.200
Total =	4000	301.800	9300	96.720	10.000	157.000	555.520

C - NORMES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES

abricotiers

Age : 6 ans

Densité : 100 pieds/ha Surface : 75 ha

Production à l'état adulte : 7 T/ha

Prix : 30 D/T. Produit brut : 210 D/ha

Frais hors M/O 70 D/ha Valeur ajoutée 110 D/ha

Emploi : 100 j/ha

Cultures maraîchères

Surface : 10 ha

Produit brut : 100 D/ha

Frais hors M/O 200 D/ha Valeur ajoutée : 200 D/ha

Emploi : 250 j/ha

Cultures fourragères

Surface : 15 ha

Production : 6000 UF/ha

Prix : 0,300/ha

Produit brut : 180 D/ha

Frais hors M/O 100 D/ha Valeur ajoutée : 80 D/ha

Emploi : 70 j/ha

Revenus par hectare d'abricotiers

années	6-7	8 +
Produit brut	140	210
Frais hors M/O	60	70
Valeur ajoutée	80	140

Variation totale des revenus

Années	1967	1968	1969 +
Arboriculteurs	6.000	6.000	10.500
Cultures maraîchères	2.000	2.000	2.000
Cultures fourragères	1.200	1.200	1.200
Totaux	9.200	9.200	13.700

8 - TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CRÉDITS

Années	67	68	69	70	71	Total
Long terme						
- Arboriculture	5.200	6.500	7.400	2.500	1.200	22.800
- Cactus	1.120					1.120
Total	6.320	6.500	7.400	2.500	1.200	13.920
- Tracteur	5.450					5.450
Total général	11.770	6.500	7.400	2.500	1.200	19.370

9 - EMPLOI ET VALEUR AJOUTÉE

- Etat détaillé de la mise en valeur

Spéculation	Surface ou nombre	Emploi		Valeur ajoutée	
		Jour./unité	Total	par unité D	Total D.
Arboriculture					
Oliviers avec amandiers (plantations domaniales)	500	35	17.500	12,3	6.150
Oliviers avec amandiers (à planter)	190	35	6.650	16,6	3.150
Total =			24.150		9.300
Riziculture irriguée					
Abricotiers	75	100	7.500	140	10.500
Cultures maraichères	10	250	2.500	200	2.000
Cultures fourragères	15	70	1.050	80	1.200
Total =			11.050		13.700
Céréaliculture	50	10	450	10	250
Élevage Ovin	636 (2 troupe.)	700/troupe.	1.400	3,4	2.162
Chèvres	20	20	400	12	240
Total Général =			37.450		25.656

Nombre de coopérateurs = $\frac{25.656 \text{ D.}}{250 \text{ D.}}$ = 102

Nombre de journées de travail par famille $\frac{37.450 \text{ j.}}{102}$ = 367 j.

Valorisation de la journée de travail $\frac{25.656 \text{ D.}}{37.450 \text{ j.}}$ = 0,630

10 - Variation des revenus distribués

Année	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85
Revenus																			
Oliviers av. anné. (existants)	2800	2800	2800	3750	3750	3750	3750	4450	4450	4450	4450	7300	6150	6150	6150	6150	6150	6150	6150
Oliv. avec anné. (à planter)	520	1430	2300	2652	1919	2181	3212	3000	3952	3700	3666	3568	3953	3785	3670	3154	3154	3154	3154
Forêtiers irrigués	9200	9200	13700	13700	13700	13700	13700	13700	13700	13700	13700	13700	13700	13700	13700	13700	13700	13700	13700
Céréaliers	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250
Castors	368	148	60	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
Élevage	2162	2162	2162	2162	2162	2162	2162	2162	2162	2162	2162	2162	2162	2162	2162	2162	2162	2162	2162
Total	15300	15990	21272	22554	23304	22283	23314	24602	24754	24582	24468	27220	26455	26287	26172	25656	25156	25656	25656
Annuité de rem- boursement (à déduire)																			
Oliv. avec anné.									384	768	1152	1152	1675	2168	2651	2651	2651	1744	837
Castors						26	26	26	26	26	29	29	29	29	29				
Forêtiers	912	912	912	912	912	436	436	436											
Total -	912	912	912	912	912	462	462	462	410	794	1181	1181	1704	2197	2680	2651	2651	1744	837
Fonds de roulement annuel	102	792	3020	2262	1002	-109	922	258	-136	-692	-1193	1559	261	-390	-988	-1475	-2816	-1588	-681
Cumulé	-	792	3812	6074	7076	6967	7889	8139	8003	7311	6118	7677	7938	7548	6560	5085	2269	681	-
Revenus distribués																			
Coopérateurs	14286	14286	17340	19380	21930	21930	21930	23970	24480	24480	24480	24480	24480	24480	24480	24480	25321	25500	25500
Ind. / Coop.	140	140	170	190	215	215	215	215	240	240	240	240	240	240	240	240	248	250	250

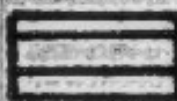
CNDA 30607
UNITE COOPERERATIVE DE POLY CULTURE

AIN BEIDA

ECHELLE 1/10000

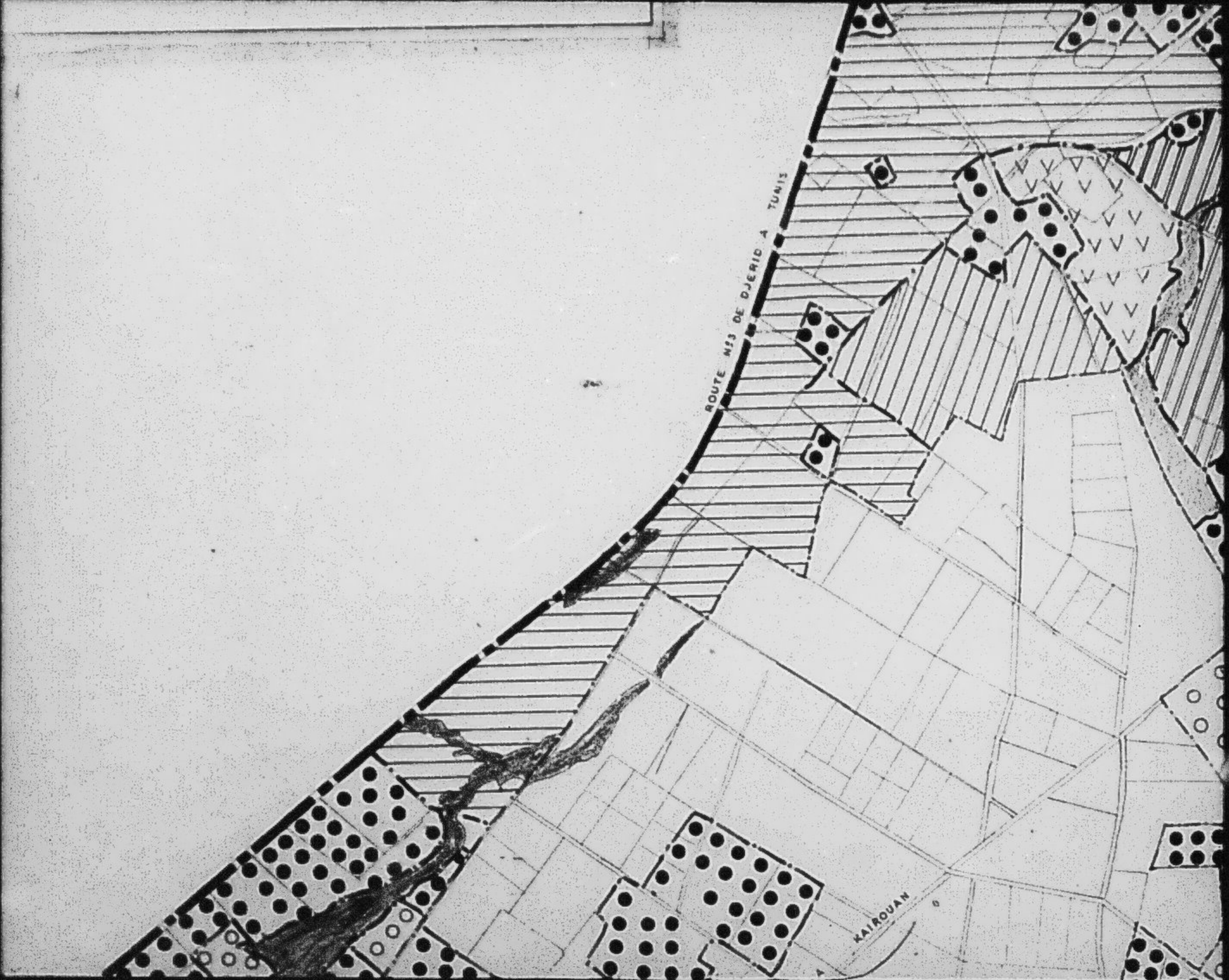
D'APRES LE PLAN PARCELLAIRE

PLAN AGRICOLE

	LIMITE DE LA COOPERATIVE
	LIMITE DES ZONES AGRICOLES
	PLANTATIONS EXISTANTES
	OLIVIER AVEC AMANDIER INTERCALAIRE
	PATURAGE
	PARGOUR
	CEREALES
	CACTUS
	CELLULE DE MISE EN VALEUR
	N.C. (MISE EN DEFEND)

ROUTE N°3 DE DJERID A TUNIS

KAIROUAN

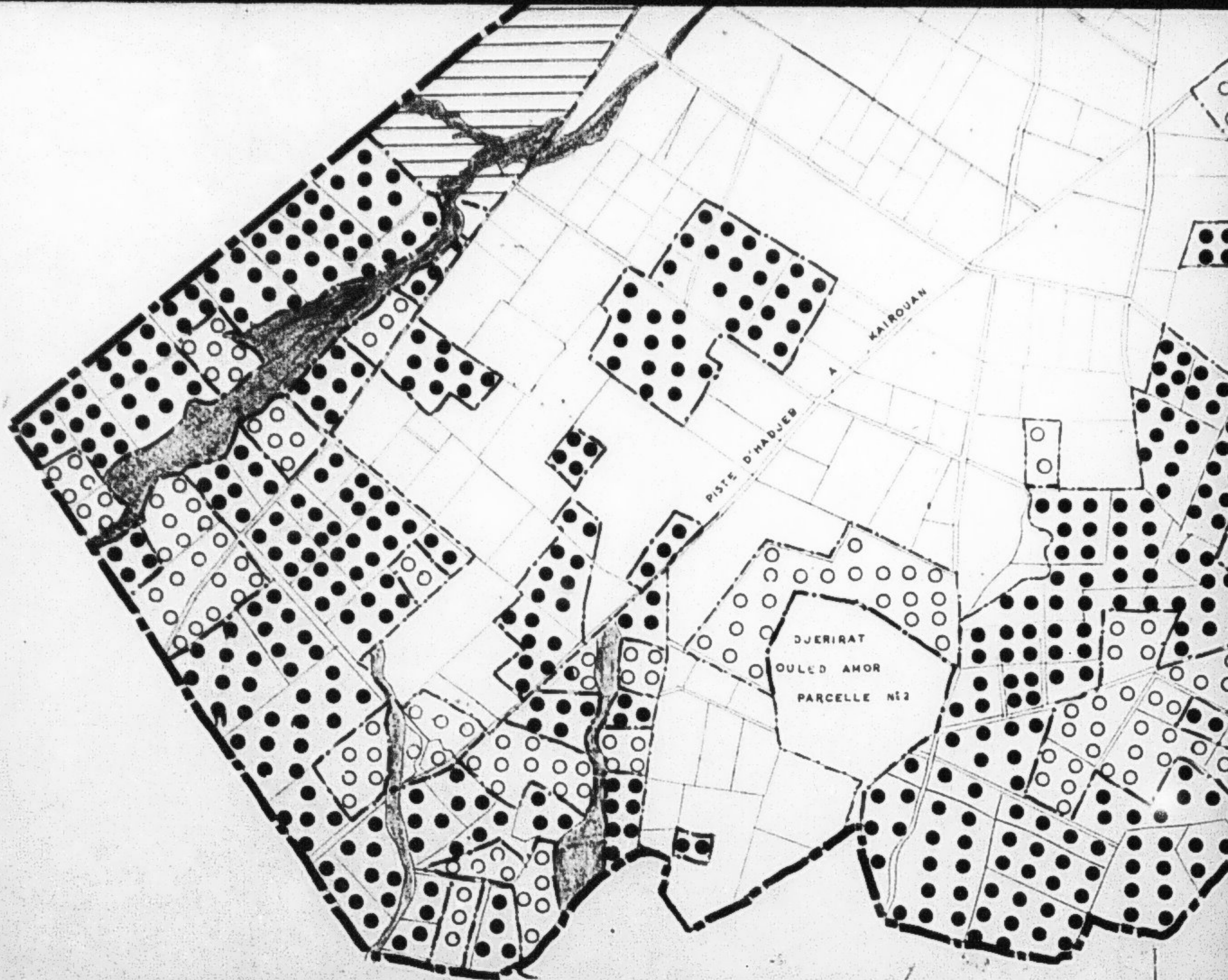




DJERIRAT OULED AMOR

PARCELLE N°4

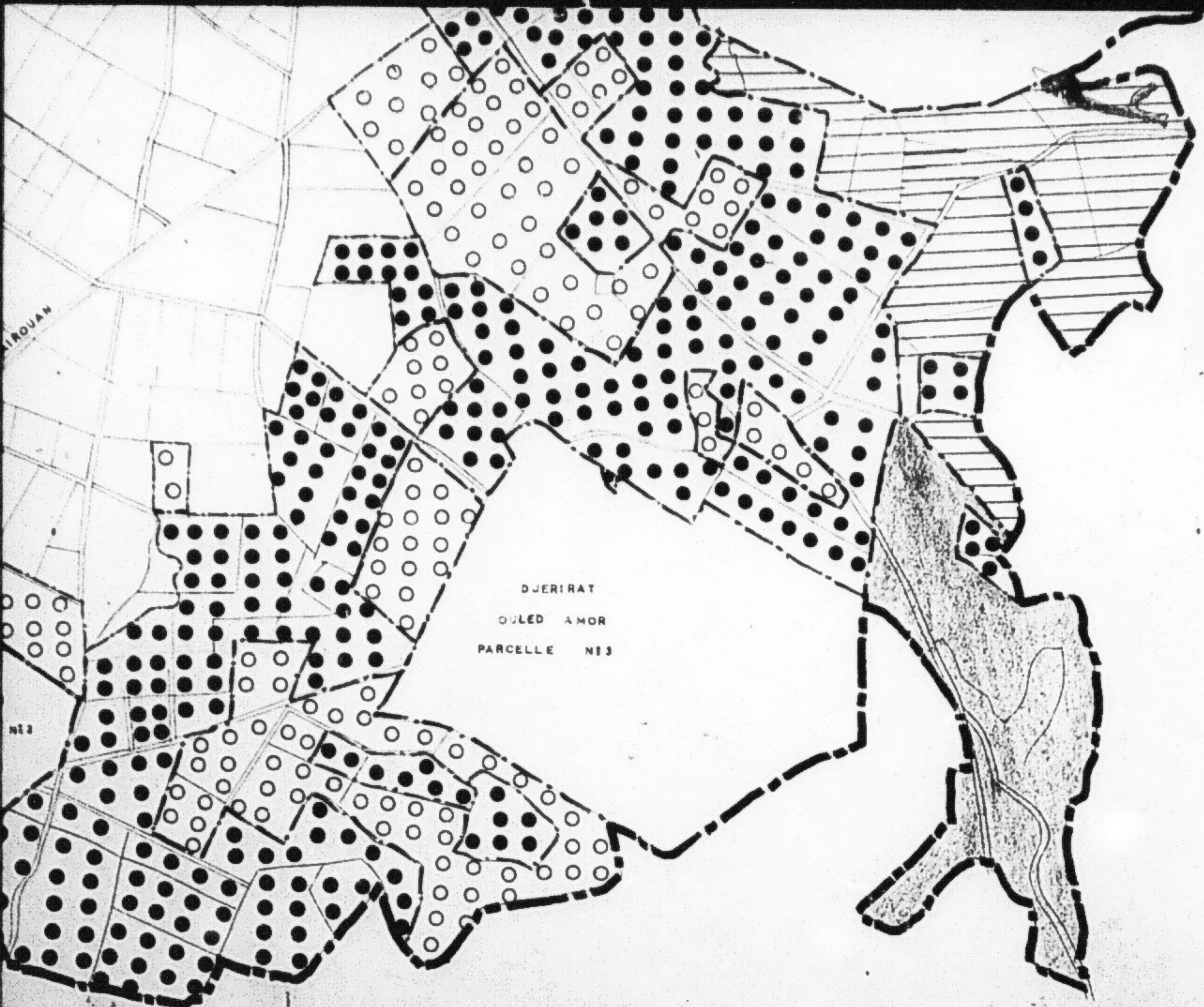
OUAN



LAOUAN

DJERIRAT
OULED AMOR
PARCELLE N°3

N°2



FIN

... **35** ...

VUC